

## TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I- FONDEMENTS ET HISTORIQUE . . . . .	1
A. Rappel historique en droit français . . . . .	1
B. Principes retenus par les codificateurs du <i>Code civil</i> <i>du Bas-Canada</i> . . . . .	2
C. Réforme du code civil de 1994. . . . .	4
CHAPITRE II- NOTIONS GÉNÉRALES. . . . .	7
A. Définition et application . . . . .	8
B. Délai de déchéance ou délai de prescription . . . . .	9
C. Contre qui elle joue . . . . .	11
D. Calcul du délai . . . . .	12
E. De la façon de l'opposer . . . . .	15
F. Du moment où l'opposer . . . . .	17
CHAPITRE III- DÉLAIS DE PRESCRIPTION . . . . .	19
A. Prescription de dix ans . . . . .	19
1. Délai général . . . . .	19
2. Droit réel immobilier (art. 2923 C.c.Q.) . . . . .	21
a) Notion de droit réel. . . . .	21
b) Extinction de servitude par non-usage . . . . .	24
3. Droit résultant d'un jugement . . . . .	26
a) Généralités . . . . .	26

---

b)	Distinction entre les articles 2924 et 2925 C.c.Q. . . . .	27
c)	Notion de jugement. . . . .	28
d)	Arrérages de pension alimentaire . . . . .	29
e)	Indexation de la pension alimentaire . . . . .	31
f)	Partage du patrimoine familial et régime matrimonial. . . . .	31
B.	Prescription de trois ans . . . . .	32
1.	Droit personnel . . . . .	32
a)	Généralités . . . . .	32
b)	Cas d'application. . . . .	33
2.	Réparation du préjudice corporel . . . . .	38
a)	Généralités . . . . .	38
b)	Notion de préjudice corporel . . . . .	40
c)	Préjudice moral et psychologique . . . . .	41
d)	Domages subis par les tiers . . . . .	42
3.	Recours en matière d'assurance . . . . .	43
a)	Réclamation d'une indemnité d'assurance de dommages . . . . .	44
b)	Réclamation d'une indemnité en assurance de personnes . . . . .	46
c)	Recours du tiers lésé contre l'assureur . . . . .	46
d)	Recours subrogatoire de l'assureur contre le tiers responsable . . . . .	47
e)	Interruption de la prescription . . . . .	48
C.	Prescription de deux ans . . . . .	50
1.	Réclamations en matière maritime . . . . .	50

---

a) Généralités . . . . .	53
(i) Historique législatif . . . . .	53
(ii) Cours d'eau navigable . . . . .	55
(iii) Application du droit maritime fédéral . . . . .	55
(iv) Article 39 de la <i>Loi sur les Cours fédérales</i> . . . . .	57
b) Dommages corporels . . . . .	58
(i) Recours personnel de la victime . . . . .	58
1) Situation d'abordage . . . . .	58
2) Prolongation de délai . . . . .	59
(ii) Recours des personnes à charge . . . . .	60
1) Notion de personne à charge . . . . .	60
2) Quels dommages peuvent être réclamés ? . . . . .	61
3) Prolongation de délai . . . . .	62
(iii) Transport de passagers . . . . .	62
1) Définition de « navire » . . . . .	62
2) Prorogation de délai . . . . .	63
2. Vente internationale de marchandises . . . . .	64
D. Prescription de un an . . . . .	65
1. Atteinte à la réputation . . . . .	65
a) Généralités . . . . .	65
b) Notion d'atteinte à la réputation . . . . .	65
c) Point de départ de la prescription . . . . .	68
d) Diffamation dans les actes de procédure . . . . .	69
e) Diffamation dans le cadre d'accusations, d'arrestations et de poursuites pénales . . . . .	70

---

2.	Action en inopposabilité . . . . .	72
a)	Délai de déchéance . . . . .	72
b)	Point de départ de la prescription . . . . .	73
c)	Recours par le syndic . . . . .	74
d)	Recours par un créancier . . . . .	75
3.	Ingratitude et indignité . . . . .	75
a)	Ingratitude . . . . .	76
b)	Indignité . . . . .	78
E.	Prescription de six mois . . . . .	78
1.	En matière municipale . . . . .	78
a)	Généralités . . . . .	79
b)	Notion d'accident selon l'article 585 LCV . . . . .	82
c)	Faute ou illégalité . . . . .	83
d)	Article 724 du <i>Code municipal</i> . . . . .	84
e)	Point de départ de la prescription . . . . .	85
f)	Applications particulières . . . . .	87
(i)	Responsabilité des policiers . . . . .	87
(ii)	Responsabilité des pompiers . . . . .	88
(iii)	Obligation contractuelle . . . . .	88
(iv)	Application de la réglementation . . . . .	89
(v)	Expropriation déguisée . . . . .	91
F.	Prescription de trois mois . . . . .	92
1.	Recours en vertu de la <i>Loi sur la presse</i> . . . . .	92
a)	Historique . . . . .	93
b)	Généralités . . . . .	94

---

c) Exception . . . . .	96
2. Recours rejeté sur la forme . . . . .	97
3. Cassation de règlement municipal . . . . .	101
CHAPITRE IV- POINT DE DÉPART DE LA PRESCRIPTION . . . . .	105
A. Généralités . . . . .	106
B. Connaissance des éléments de la responsabilité . . . . .	106
1. Analogie avec le concept de suspension . . . . .	107
2. Critère de la personne prudente et avertie . . . . .	110
C. Connaissance du préjudice . . . . .	111
1. Incidence du jugement rendu dans une cause connexe . . . . .	113
2. Préjudice graduel . . . . .	115
D. Cause de nullité d'un contrat . . . . .	117
E. Contrat à exécution successive . . . . .	118
F. Applications particulières . . . . .	120
CHAPITRE V- INTERRUPTION DE PRESCRIPTION . . . . .	123
A. Généralités . . . . .	123
B. Effets de l'interruption . . . . .	125
1. Débiteur solidaire . . . . .	125
2. Caution . . . . .	127
C. Effets de l'amendement . . . . .	127
1. Modification à la désignation du demandeur . . . . .	131
2. Ajout d'un demandeur . . . . .	131
3. Modification à la désignation du défendeur . . . . .	132

---

4. Ajout d'un défendeur . . . . .	133
D. Dépôt d'une demande en justice . . . . .	134
1. Généralités . . . . .	135
2. Notion de « demande en justice » . . . . .	137
3. Notion de « toute partie » . . . . .	139
4. Notion de « même source » . . . . .	139
5. Demande par un créancier et la faillite . . . . .	142
6. Exercice d'un recours collectif . . . . .	144
E. Reconnaissance d'un droit . . . . .	144
1. Généralités . . . . .	144
2. Par un paiement . . . . .	147
3. Par une offre de règlement . . . . .	149
4. Autres circonstances . . . . .	150
CHAPITRE VI- SUSPENSION DE LA PRESCRIPTION . . . .	153
A. Généralités . . . . .	154
1. Des personnes contre qui la prescription ne court pas . .	155
B. Impossibilité en fait d'agir . . . . .	159
1. Arrêt <i>Beaumont</i> . . . . .	161
2. Impossibilité psychologique d'agir . . . . .	163
a) Maladies mentales . . . . .	163
b) Victimes d'agressions sexuelles . . . . .	163
c) Conjoint(e)s victimes de violence . . . . .	165
3. En matière de responsabilité professionnelle . . . . .	166
4. En matière contractuelle . . . . .	166

---

5. Requête en irrecevabilité . . . . .	167
C. Ignorance des faits générateurs du litige . . . . .	168
D. Dépôt d'une plainte en vertu de l'article 76 de la Charte . . . . .	170
CHAPITRE VII- RENONCIATION À LA PRESCRIPTION . . .	173
A. Quelques principes . . . . .	174
1. Évolution des dispositions législatives . . . . .	174
2. Qui peut renoncer et la capacité requise ? . . . . .	175
3. Qui peut invoquer le bénéfice d'une renonciation ? . . . .	175
4. Fardeau de la preuve . . . . .	176
B. Renonciation à la prescription future . . . . .	177
C. Renonciation à la prescription acquise . . . . .	178
D. Renonciation au bénéfice du temps écoulé . . . . .	179
E. Caractère exprès ou tacite de la renonciation . . . . .	180
1. Renonciation dans le contexte d'un litige . . . . .	180
CHAPITRE VIII- PRESCRIPTION ACQUISITIVE . . . . .	185
A. Généralités . . . . .	187
B. Ce qui ne peut être acquis par prescription . . . . .	188
1. Biens de l'État . . . . .	189
2. Biens des municipalités . . . . .	190
3. Servitudes . . . . .	191
C. Prescription en matière immobilière . . . . .	191
D. Prescription en matière mobilière . . . . .	200
E. Interruption de la prescription acquisitive . . . . .	201
F. Renonciation à la prescription acquisitive . . . . .	202

CHAPITRE IX- DROIT TRANSITOIRE .....	203
A. Délai abrégé par la loi nouvelle .....	205
B. Délai allongé par la loi nouvelle .....	206
C. Nouveau délai .....	206
BIBLIOGRAPHIE .....	207
TABLE DE LA LÉGISLATION.....	217
TABLE DE LA JURISPRUDENCE .....	229
INDEX ANALYTIQUE .....	283